

FCP de droit français

**QUADRIGE MULTICAPS
EUROPE**

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2019

Société de Gestion : INOCAP Gestion SAS

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : KPMG Audit

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	18
7. Annexe(s)	35
Caractéristiques de l'OPC (suite)	36

Information Clé pour l'Investisseur

QUADRIGE MULTICAPS EUROPE



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance d'investir ou non.

Code ISIN Part C : FR0013261807

Dénomination de l'OPCVM : QUADRIGE MULTICAPS EUROPE

Dénomination de la Société de Gestion : INOCAP Gestion SAS

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de rechercher une performance, sur une période recommandée de placement d'au moins 5 ans, liée à l'investissement dans une sélection d'actions de la zone Euro, supérieure à l'indice Euro Stoxx TMI dividendes réinvestis. La gestion est discrétionnaire et à ce titre l'évolution du portefeuille pourra être différente de celle de l'indice pré cité.

Le Fonds est classé « Actions des pays de la zone euro ».

La stratégie d'investissement est basée sur le « stock picking » de sociétés grâce à une gestion opportuniste et dynamique en actions. La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives (qualité dirigeants, secteur d'activité, concurrence, capacité maintien des prix...) et quantitatives (analyse bilan, perspective de croissance activité et rentabilité...) à partir de sources internes et externes des sociétés sélectionnées. Le fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés de toute taille de capitalisation boursière (avec une dominante large cap) et tout secteur économique. Le Fonds peut intervenir sur tous les marchés de la zone euro. Le portefeuille sera relativement concentré (avec un nombre de lignes compris entre 30 et 50). La part de sociétés cotées sur Euronext Growth sera inférieure à 5%.

Le Fonds étant éligible au PEA, il respecte un investissement minimum de 75% de son actif net en titres éligibles au PEA. Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 100% de son actif net sur des actions des pays de la zone euro,
- 10% maximum de son actif net sur des actions de pays hors de la zone euro,
- 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente selon la société de gestion). Ces critères de choix ne seront pas exclusifs,
- 10% maximum de son actif net dans des OPCVM ou des OPC de tout type de classification

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés (dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds). Ces instruments sont restreints aux obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et aux bons de souscriptions. Il n'y aura pas de surexposition au risque actions.

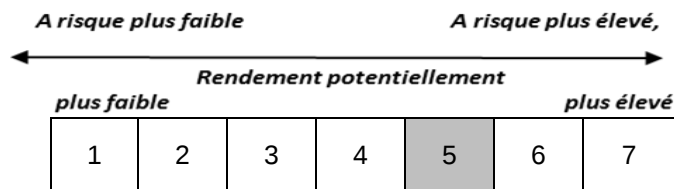
Affectation du résultat : capitalisation des revenus.

Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.

Fréquence de valorisation : chaque jour ouvré non férié de la Bourse de Paris.

Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et rendement



L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.

Le niveau 5 de l'indicateur de risque reflète l'exposition du Fonds aux marchés actions, taux et crédits qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale pouvant induire des variations fortes. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 5 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de crédit : le Fonds peut investir dans des produits de crédit. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, notamment de la dégradation de leur notation et le risque accru de leur de défaillance, la valeur des supports peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

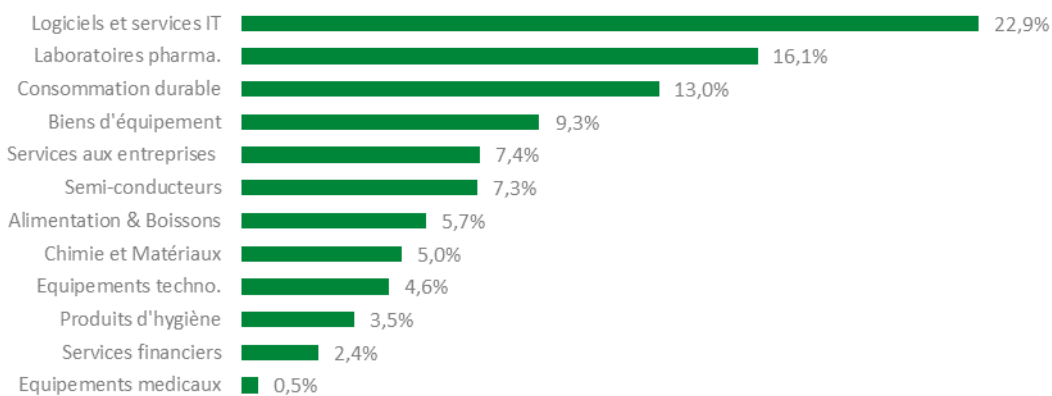
Le 03 Janvier 2019 : Changement de dépositaire et du délégataire administratif et comptable. Le nouveau dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank et le nouveau délégataire comptable est Caceis Fund Administration.

3. RAPPORT DE GESTION

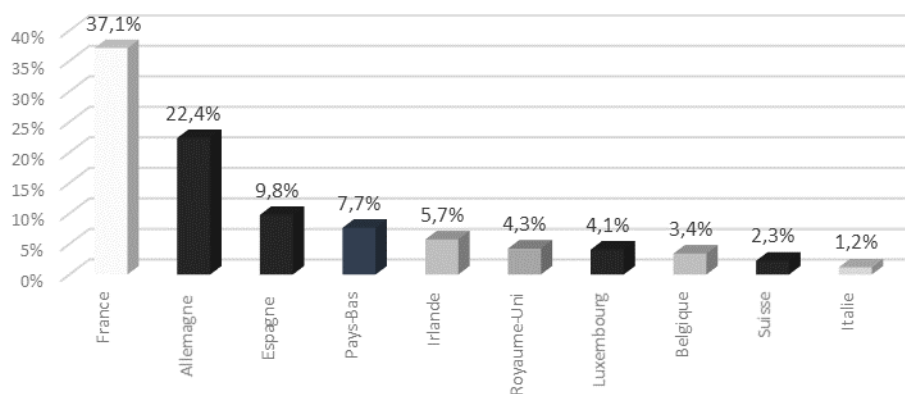
10 premières positions du fonds Quadriga Multicaps Europe au 31/12/2019 :

- SAP | 7,53%
- Worldline | 6,12%
- Kerry Group | 5,74%
- Symrise | 4,99%
- EssilorLuxottica | 4,68%
- Dassault Systemes | 4,59%
- RELX | 4,25%
- ASML | 4,13%
- Sartorius Stedim | 4,11%
- Grifols - B | 4,10%

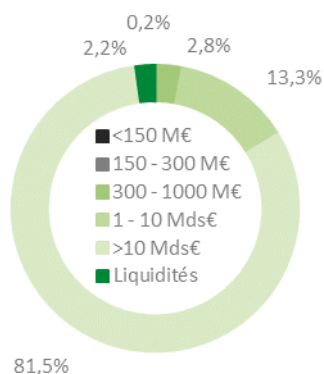
Répartition sectorielle du fonds Quadriga Multicaps Europe au 31/12/2019 :



Répartition du fonds Quadriga Multicaps Europe par pays au 31/12/2019 :



Répartition du fonds Quadriga Multicaps Europe par capitalisation boursière au 31/12/2019 :



Evolution de la capitalisation moyenne pondérée du fonds Quadriga Multicaps Europe au cours de l'exercice 2019 :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
Capi. Moyenne en Mds €	27,0	32,8	32,8	46,8	45,7	49,6	50,9	49,2	46,8	46,6	44,7	42,6

Evolution du taux d'exposition action du fonds Quadriga Multicaps Europe au cours de l'exercice 2019 :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
Taux d'exposition	89,9%	86,7%	88,3%	95,7%	96,8%	96,9%	96,2%	98,8%	95,9%	96,5%	94,8%	97,8%

Le fonds Quadriga Multicaps Europe 31 décembre 2019 a une exposition de 97,8% aux titres éligibles au PEA.

Sur l'ensemble de l'année 2019, Quadriga Multicaps Europe enregistre une performance de +31,15% pour la part C et +32,48% pour la part I, en comparaison à l'indicateur de référence (Euro Stoxx Total Market dividendes réinvestis) qui a enregistré une performance de +25,87%.

Au 31 décembre 2019, la valeur liquidative de la part C, s'établit à 116,83€, et à 110 633,95€ pour la part I.

Ci-dessous l'évolution de la valeur liquidative et de l'actif net de Quadriga Multicaps Europe, au cours de l'année 2019 :

Part C :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
VL Part C	94,13	97,36	100,42	106,24	102,33	107,34	107,86	107,90	109,59	110,82	115,48	116,83
Actif net en M€	18,05	22,02	24,00	25,66	25,34	27,45	28,42	28,64	29,19	29,23	31,89	31,79

Part I :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
VL Part I	88 247,68	91 290,63	94 187,48	100 227,46	96 019,25	101 312,12	101 862,80	101 920,92	103 562,87	104 758,15	109 284,70	110 633,95
Actif net en M€	0,11	0,11	0,12	0,12	0,13	0,14	0,14	0,14	0,14	0,15	0,15	0,15

Durant l'année 2019, le fonds a tiré profit de la solide contribution de certaines convictions telles que SAP, ASML, Worldline, Dassault Systèmes et STMicroelectronics.

SAP (+33,4%*) est le leader mondial des logiciels de gestion d'entreprise avec un chiffre d'affaires publié de 24,7 milliards d'euros sur l'année 2018. Durant l'année 2019, SAP a profité de la publication d'objectifs à horizon 2023 très ambitieux visant une multiplication par plus de trois la taille de la division *Cloud* portant le chiffre d'affaires groupe à plus de 35 milliards d'euros, et une forte augmentation de la marge opérationnelle en hausse de plus de 500 points de base. Pour cela, SAP va continuer de s'appuyer sur la forte demande pour ses solutions Cloud dans la gestion des ressources humaines, des approvisionnements ou de l'expérience client, complémentaires à la solution cœur de gestion financière tout en profitant des effets d'échelles et d'économies spécifiques pour améliorer sa base de coûts.

ASML (+35,2%*) est le principal producteur mondial de machines de lithographie, étape clef de la production de semi-conducteurs. 2019 a été la confirmation du succès commercial de sa machine de nouvelles génération EUV, qui va permettre une poursuite de la réduction des tailles de gravure, source de productivité de l'industrie (Loi de Moore), avec plusieurs dizaines de commandes à un prix supérieur à 100 millions d'euros pièce. Le groupe a également bénéficié en 2019 de la reprise de la demande mondiale de semi-conducteurs et donc des investissements en nouvelle capacité de ses clients comme TSMC, Intel ou encore Samsung.

Worldline (+31,0%*) est un des principaux acteurs indépendants de la gestion des flux de paiement (processing/acquiring) en Europe. L'année 2019 a été consacrée à l'intégration de SIX Payments, qui a rejoint le groupe courant 2018. Cette acquisition est source d'importantes économies de coûts dans un métier caractérisé par de fortes économies d'échelle, et de fortes synergies commerciales, qui expliquent en partie les bonnes performances du groupe en croissance organique (+7% atteint au troisième trimestre). Avec une poursuite de la dématérialisation des paiements à travers l'Europe et une consolidation du secteur encore à ses débuts, les perspectives du groupe sont très solides à moyen terme.

Dassault Systèmes (+37,4%*) est la première société mondiale de logiciels pour la conception et la fabrication industrielle. Le groupe a connu en 2019 une actualité fournie avec l'adoption de plus en plus large de sa suite logicielle de nouvelle génération 3D Expérience, avec les signatures de clients prestigieux comme Airbus, Lockheed Martin ou encore BHP. Ces succès commerciaux ont porté la performance du groupe et sa croissance organique. En parallèle, Dassault Systèmes a ouvert un nouveau chapitre de son histoire avec l'acquisition de Medidata, un spécialiste américain de la gestion des cycles de développement produit dans le domaine pharmaceutique, domaine qui représentera désormais environ un quart des facturations du groupe.

STMicroelectronics (+42,0%*) est un spécialiste de la conception et la fabrication de semi-conducteurs, spécialisés dans les domaines automobiles, industriels, et électroniques. Après une correction d'inventaire liée au ralentissement macroéconomique de fin 2018, STMicroelectronics a vu ses activités fortement rebondir au second semestre de l'année. Ce regain a été en grande partie expliqué par les efforts de l'équipe dirigeante sur la différenciation du portefeuille de produits avec notamment une avance importante sur les semi-conducteurs de puissance fabriqués en carbure de silicium.

A contrario, certaines convictions ont contre performé et pesé sur la performance du fonds : Datalogic et Qiagen.

Datalogic (-8,4%) est un des tous premiers fabricants mondiaux d'équipements de visualisation, destinés à la lecture automatique de code barre et au contrôle qualité dans différents domaines. La PME italienne a subi de plein fouet en 2019 le ralentissement des investissements industriels (dans l'automobile et l'électronique en particulier) combinés à des effets de base exigeants dans son secteur clef de la distribution. La marge a été particulièrement impactée négativement car ce ralentissement a été combiné à des investissements importants du groupe en forces commerciales et en développement de nouveaux produits. Nous pensons que ces efforts seront source de forte surperformance quand les marchés sous-jacents se normaliseront.

Qiagen (-3,2%) est un spécialiste allemand du diagnostic moléculaire, spécialité qui gagne des parts de marché dans un secteur du diagnostic *in vitro* lui-même très porteur. Le groupe a présenté au courant de l'année 2019 un plan de croissance ambitieux avec un profil de croissance organique de 8-9% sur la période 2020 à 2023. Ce plan nous a paru convainquant car porté par plusieurs moteurs de croissances prometteurs et complémentaires. Nous avons en revanche subi plusieurs déceptions sur le second semestre avec une revue à la baisse des objectifs du groupe pour 2019, et un départ du CEO emblématique. Nous avons soldé notre position.

*Performance annuelle de la valeur dans le fonds sur l'année 2019.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SG MONETAIRE PLUS E SI.3DEC	1 149 949,10	2 451 276,60
QIAGEN	1 075 221,76	1 813 490,67
EUROFINS SCIENTIFIC	1 489 516,24	1 209 427,08
ASML HOLDING NV	1 277 084,22	1 237 691,27
INFINEON TECHNOLOGIES	1 079 704,20	1 139 434,61
NOVO NORDISK AS	1 044 076,82	1 115 253,46
SYMRISE AG	1 665 269,63	357 506,14
SIKA REGS	500 010,80	1 473 568,02
SIEMENS HEALTHINEERS AG	712 021,99	1 123 016,32
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	781 778,91	895 075,48

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - **Change à terme :**
 - **Future :**
 - **Options :**
 - **Swap :**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (***) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

INOCAP a retenu une approche multicritères pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments. Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs, leur capacité à organiser des rencontres avec les sociétés, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet.

- **COMMISSIONS DE MOUVEMENT**

Néant.

- **FRAIS D'INTERMEDIATION**

La société de gestion élabore un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation mentionné à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion.

- **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

La "politique de vote" et le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 321-132 et suivants du Règlement Général de l'AMF être consultés, au siège social de la société de gestion sur simple demande. Le détail de la politique de vote de la société de gestion est disponible sur le site internet de la société : www.inocapgestion.com.

- **COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Conformément à l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier, les souscripteurs sont informés que l'OPC ne prend pas simultanément en compte dans sa politique d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

- **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Dans la lignée de l'information prévue à l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, il est précisé que l'OPCVM n'investit sur aucun instrument financier émis ou géré par la société de gestion INOCAP Gestion.

- **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC : La méthode retenue est celle de l'engagement.

- **PEA**

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 93,70%.

- **REMUNERATIONS**

La société de gestion dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la directive européenne 2014/91/UE (« Directive UCITS V ») et articles y afférents du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM. La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts. La politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant la Direction Générale, les équipes de risque et la conformité. Le personnel de la société de gestion ainsi identifié perçoit une rémunération comprenant de façon équilibrée une composante fixe et une composante variable, faisant l'objet d'un examen annuel et basé sur la performance individuelle et collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire. La politique de rémunération est approuvée par la direction générale de la société de gestion. Le détail de la politique de rémunération de la société de gestion est disponible sur le site internet de la société : www.inocapgestion.com. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion. Le montant total des rémunérations pour l'exercice est de 1 765 K€ pour la rémunération fixe des collaborateurs et 109 K€ pour la rémunération variable des collaborateurs. Cette rémunération concerne l'ensemble du personnel de la société de gestion. Aucun OPCVM géré n'a versé une quelconque rémunération aux collaborateurs de la SGP. Le montant agrégé des rémunérations variables allouées aux membres du personnel visés à l'article L. 533-22-2 du code monétaire et financier est d'environ 90 K€. Il n'a été apporté aucune modification substantielle de la politique de rémunération de la société de gestion au cours de l'année. La mise en œuvre de la politique de rémunération fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne centrale et indépendante qui vise à vérifier le respect de la politique de rémunération.

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

INOCAP Gestion
19, rue de prony – 75017 PARIS

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement QUADRIGE MULTICAPS EUROPE

19, rue de Prony - 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif QUADRIGE MULTICAPS EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 avril 2020

KPMG S.A.

Gérard Gaultry
Associé

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	31 245 451,78	17 664 568,70
Actions et valeurs assimilées	31 245 451,78	16 361 105,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31 245 451,78	16 361 105,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		1 303 463,20
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		1 303 463,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	103 598,57	147 838,40
Opérations de change à terme de devises		
Autres	103 598,57	147 838,40
Comptes financiers	1 449 315,59	
Liquidités	1 449 315,59	
Total de l'actif	32 798 365,94	17 812 407,10

PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	32 421 150,16	17 743 857,78
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	376 867,05	-167 296,10
Résultat de l'exercice (a, b)	-849 064,76	-32 290,93
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	31 948 952,45	17 544 270,75
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Dettes	849 413,49	189 874,75
Opérations de change à terme de devises		
Autres	849 413,49	189 874,75
Comptes financiers		78 261,60
Concours bancaires courants		78 261,60
Emprunts		
Total du passif	32 798 365,94	17 812 407,10

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- **HORS BILAN en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	308 709,96	176 288,92
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	308 709,96	176 288,92
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	4 389,68	136,93
Autres charges financières		1 391,70
Total (2)	4 389,68	1 528,63
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	304 320,28	174 760,29
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 127 411,46	197 035,50
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	-823 091,18	-22 275,21
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-25 973,58	-10 015,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-849 064,76	-32 290,93

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix de marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers sont valorisés au dernier cours connu.
- Les actions et obligations faisant l'objet de couverture ou d'arbitrage par des positions sur les marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Cependant, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité du Fonds sont évalués au cours de change du jour. Source : fixing BCE.

En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion à leur valeur probable de négociation. En cas d'absence de cotation le jour de l'évaluation ou d'une cotation non réaliste, les instruments financiers sont évalués à leur valeur probable de négociation. Les évaluations et leurs justifications sont placées sous la responsabilité de la Société de Gestion et sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 2.20% TTC part C.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1.10% TTC part I.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le seuil de référence, sur l'exercice.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode de l'actif indicé. Elle est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à celui d'un fonds fictif de référence réalisant une performance annuelle de 7% lissée quotidiennement et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le Fonds réel, en tenant compte du système de High Water Mark décrit ci-dessous. La commission correspond à un pourcentage de la différence positive entre l'actif du Fonds réel et celui du Fonds fictif de référence, appréciée sur la durée de l'exercice comptable. La commission de surperformance est mise en place à compter de la date de 1^{ère} valorisation de la part C et I. Elle sera acquise à la société de gestion pour la 1^{ère} fois le 31/12/2018.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure à 7%, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du FCP et le seuil de référence,
- si, sur l'exercice, la performance du FCP est inférieure à 7% de référence, la part variable sera nulle,
- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative,
- dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures,
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice (dernière valeur liquidative de décembre), que si, à la clôture de cet exercice, la valeur liquidative est strictement supérieure à la dernière valeur liquidative ayant donné lieu à la perception d'une commission de surperformance (principe du high water mark),
- en cas de rachat, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part C	Part I
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	17 544 270,75	12 770 992,50
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	12 546 123,38	11 423 143,59
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 814 217,13	-4 257 913,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 761 114,24	1 872 022,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 271 046,21	-2 168 981,27
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-3 259,00	-23 144,00
Différences de change	25 828,72	11 403,66
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 983 228,88	-2 060 977,32
Différence d'estimation exercice N	4 921 885,40	-2 061 343,48
Différence d'estimation exercice N-I	2 061 343,48	366,16
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-I		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-823 091,18	-22 275,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	31 948 952,45	17 544 270,75

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
Actions		
TOTAL Autres opérations		

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 449 315,59	4,54
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 449 315,59	4,54								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 361,94							
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Ventes à règlement différé	102 236,63
	Coupons et dividendes en espèces	1 361,94
Total des créances		103 598,57
Dettes	Achats à règlement différé	60 674,78
	Frais de gestion	42 956,90
	Frais de gestion variable	725 661,81
	Autres dettes	20 120,00
Total des dettes		849 413,49

• **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Part C		
Parts souscrites durant l'exercice	122 005,354	12 529 262,38
Parts rachetées durant l'exercice	-45 655,484	-4 814 217,13
Solde net des souscriptions/rachats	76 349,870	7 715 045,25
Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,175	16 861,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,175	16 861,00

• **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Part C	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part I	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

• **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2019
Part C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	380 165,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,44
Frais de gestion variables	723 034,60
Rétrocessions des frais de gestion	
Part I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 464,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables	2 627,21
Rétrocessions des frais de gestion	

• **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-849 064,76	-32 290,93
Total	-849 064,76	-32 290,93

	31/12/2019	31/12/2018
Part C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-846 423,50	-31 830,31
Total	-846 423,50	-31 830,31

	31/12/2019	31/12/2018
Part I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 641,26	-460,62
Total	-2 641,26	-460,62

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	376 867,05	-167 296,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	376 867,05	-167 296,10

	31/12/2019	31/12/2018
Part C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	375 018,24	-163 841,89
Total	375 018,24	-163 841,89

	31/12/2019	31/12/2018
Part I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 848,81	-3 454,21
Total	1 848,81	-3 454,21

• **TABEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	12 770 992,50	17 544 270,75	31 948 952,45
QUADRIGE MULTICAPS EUROPE Part C			
Actif net en EUR	12 770 992,50	17 441 972,21	31 794 064,92
Nombre de titres	127 259,040	195 783,910	272 133,780
Valeur liquidative unitaire en EUR	100,35	89,08	116,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,84	-0,84	1,37
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,33	-0,16	-3,11
QUADRIGE MULTICAPS EUROPE Part I			
Actif net en EUR		102 298,54	154 887,53
Nombre de titres		1,225	1,400
Valeur liquidative unitaire en EUR		83 509,01	110 633,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-2 819,76	1 320,57
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat		-376,01	-1 886,61

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	4 200	1 217 160,00	3,81
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	14 788	587 823,00	1,84
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	15 000	304 650,00	0,95
PUMA SE	EUR	7 400	505 790,00	1,58
RATIONAL AG	EUR	500	358 500,00	1,12
SAP SE	EUR	20 000	2 406 400,00	7,54
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	4 000	171 280,00	0,54
SYMRISE AG	EUR	17 000	1 594 600,00	4,99
TOTAL ALLEMAGNE			7 146 203,00	22,37
BELGIQUE				
BARCO	EUR	5 000	1 095 000,00	3,43
TOTAL BELGIQUE			1 095 000,00	3,43
ESPAGNE				
FERROVIAL	EUR	40 000	1 078 800,00	3,38
FLUIDRA SA	EUR	60 000	732 000,00	2,29
GRIFOLS SA PREF	EUR	63 000	1 310 400,00	4,10
TOTAL ESPAGNE			3 121 200,00	9,77
FRANCE				
AMUNDI	EUR	11 000	768 900,00	2,41
CAPGEMINI SE	EUR	9 000	980 100,00	3,07
DASSAULT SYSTEMES	EUR	10 000	1 465 500,00	4,59
EDENRED	EUR	22 000	1 014 200,00	3,17
ESSILORLUXOTTICA	EUR	11 000	1 493 800,00	4,68
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 400	932 680,00	2,92
LECTRA	EUR	23 200	518 520,00	1,62
SAFRAN SA	EUR	5 300	729 545,00	2,28
SANOFI	EUR	5 000	448 100,00	1,40
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	8 900	1 314 530,00	4,11
SOCIETE ECA	EUR	1 911	62 298,60	0,19
VIRBAC SA	EUR	709	167 678,50	0,52
WORLDLINE SA	EUR	30 950	1 954 492,50	6,13
TOTAL FRANCE			11 850 344,60	37,09
IRLANDE				
KERRY GROUP	EUR	16 500	1 833 150,00	5,74
TOTAL IRLANDE			1 833 150,00	5,74
ITALIE				
DATALOGIC SPA	EUR	22 014	371 376,18	1,16
TOTAL ITALIE			371 376,18	1,16
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	2 640	1 304 688,00	4,08
TOTAL LUXEMBOURG			1 304 688,00	4,08

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	5 000	1 318 500,00	4,13
STMICROELECTRONICS NV	EUR	30 000	719 100,00	2,25
UNILEVER NV	EUR	22 000	1 127 060,00	3,53
TOTAL PAYS-BAS			3 164 660,00	9,91
ROYAUME UNI				
RELX PLC	EUR	60 500	1 358 830,00	4,25
TOTAL ROYAUME UNI			1 358 830,00	4,25
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			31 245 451,78	97,80
TOTAL Actions et valeurs assimilées			31 245 451,78	97,80
Créances			103 598,57	0,32
Dettes			-849 413,49	-2,66
Comptes financiers			1 449 315,59	4,54
Actif net			31 948 952,45	100,00
QUADRIGE MULTICAPS EUROPE Part C	EUR	272 133,780	116,83	
QUADRIGE MULTICAPS EUROPE Part I	EUR	1,400	110 633,95	

7. ANNEXE (S)

Information Clé pour l'Investisseur

QUADRIGE MULTICAPS EUROPE



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance d'investir ou non.

Code ISIN Part I : FR0013280914

Dénomination de l'OPCVM : QUADRIGE MULTICAPS EUROPE

Dénomination de la Société de Gestion : INOCAP Gestion SAS

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de rechercher une performance, sur une période recommandée de placement d'au moins 5 ans, liée à l'investissement dans une sélection d'actions de la zone Euro, supérieure à l'indice Euro Stoxx TMI dividendes réinvestis. La gestion est discrétionnaire et à ce titre l'évolution du portefeuille pourra être différente de celle de l'indice pré cité.

Le Fonds est classé « Actions des pays de la zone euro ».

La stratégie d'investissement est basée sur le « stock picking » de sociétés grâce à une gestion opportuniste et dynamique en actions. La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives (qualité dirigeants, secteur d'activité, concurrence, capacité maintien des prix...) et quantitatives (analyse bilan, perspective de croissance activité et rentabilité...) à partir de sources internes et externes des sociétés sélectionnées. Le fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés de toute taille de capitalisation boursière (avec une dominante large cap) et tout secteur économique. Le Fonds peut intervenir sur tous les marchés européens. Le portefeuille sera relativement concentré (avec un nombre de lignes compris entre 30 et 50). La part de sociétés cotées sur Euronext Growth sera inférieure à 5%.

Le Fonds étant éligible au PEA, il respecte un investissement minimum de 75% de son actif net en titres éligibles au PEA. Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 100% de son actif net sur des actions des pays de la zone euro,
- 10% maximum de son actif net sur des actions de pays hors de la zone euro,
- 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente selon la société de gestion). Ces critères de choix ne seront pas exclusifs,
- 10% maximum de son actif net dans des OPCVM ou des OPC de tout type de classification

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés (dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds). Ces instruments sont restreints aux obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et aux bons de souscriptions. Il n'y aura pas de surexposition au risque actions.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus.

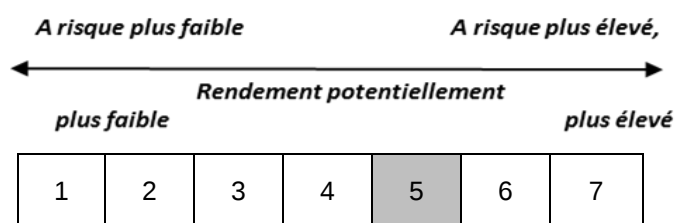
Affectation du résultat : capitalisation des revenus

Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.

Fréquence de valorisation : chaque jour ouvré non férié de la Bourse de Paris.

Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et rendement



L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.

Le niveau 5 de l'indicateur de risque reflète l'exposition du Fonds aux marchés actions, taux et crédits qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale pouvant induire des variations fortes. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 5 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de crédit : le Fonds peut investir dans des produits de crédit. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, notamment de la dégradation de leur notation et le risque accru de leur de défaillance, la valeur des supports peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.